

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclamations en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

VIVE L'ANNEXION

LA MORT DU BEY

Nous saluons avec respect la dépouille du souverain qui a rejoint ses ancêtres dans la nécropole de Tourbet-el-Bey. Son règne fut nécessairement obscur comme celui de tout souverain protégé et médiatisé.

Nous n'en porterons pas moins à l'actif de sa mémoire, sa fidélité aux traités avec la France. Il ne manifesta jamais la moindre velléité de s'associer aux intrigues et aux rancunes francophobes que pouvaient lui suggérer d'imprudents conseillers.

Son souvenir restera inséparable de celui de son prédecesseur à qui la Tunisie doit, sinon la réussite, du moins la proclamation du Pacte fondamental de 1857 où trône cette pensée vraiment sentie et sublime dans sa patriarcale sobriété de forme : *C'est une loi de la nature que l'homme ne puisse arriver à la prospérité qu'autant que sa liberté lui est entièrement garantie, qu'il est certain de trouver un abri contre l'oppression, derrière le rempart de la justice et de voir respecter ses droits...*

Les peuples sont loin de se douter que pour produire une formule de cette noblesse, il faut que le sentiment lui-même ait traversé toute une lignée de monarques. Aussi devons-nous juger le défunt souverain par les maximes qui furent le pain spirituel de sa jeunesse, emmi lesquelles son âme a vécu et son cœur a vibré.

Au seuil du tombeau, reçois Ali-Bey nos hommages émus.

C'est dans ce sentiment que nous nous inclinons devant la douleur de S. A. Mohamed-Bey.

Notre instinct français ne saurait rester indifférent devant cette figure empreinte d'intelligence et de majesté en qui se synthétisent l'idéal avorté d'une longue dynastie, les rancœurs refoulées des fé-

lonies souffertes, ainsi que la douloureuse complication des devoirs nouveaux auxquels la tradition n'apporte aucun autre adjuvant que le décor.

Mohamed-Bey est d'une culture morale assez profonde pour y puiser le dictamen de son attitude future. Toutes les situations sont grandes pour les grands cerveaux...

Le Bey est mort... Vive l'Annexion!

Ce vœu, qu'on le sache bien en France, est celui de la presque totalité des Français de Tunisie, celui des musulmans ainsi que de tous les sujets tunisiens, sans autre exception qu'un quarteron de traîtres à leurs frères et de vendus à un système d'exactions et d'oppression que la métropole ignore et ne tolérerait point sans cela.

Enfin, l'annexion est encore l'idéal de toute la population étrangère, italienne, maltaise, grecque et autres. Et il suffirait qu'un pétitionnement fut organisé, pour que le Parlement, dans un transport d'allégresse suscité par la France, votât, par un seul article, le rattachement intégral de la Tunisie à notre territoire.

La situation du nouveau bey n'en serait pas amoindrie, au contraire. Il deviendrait le grand pensionnaire de la République. Et ce n'est point faire injure à son caractère élevé que de le croire aussi partisan que le dernier de ses pseudo-sujets d'une solution qui, pour son pays et pour sa dignité, sera le triomphe de la franchise et de la liberté et la dispersion de l'hypocrisie et de l'iniquité.

Vive Mohamed-Bey!

Vive l'annexion!

LA RÉDACTION.

Une éruption à la "Dépêche"

Le volcan à bénédictions resté peilé depuis le départ de M. Millet vers un monde d'où l'on ne revient pas, s'est soudainement débourré le cratère. Un rutilant feu tout plein d'artifices en est jailli, inondant M. Pichon d'une flore de rhétorique diapréée comme un jardin de conte arabe, où crépitaient joyeusement les

métaphores, éclataient les méalepesses s'entrechoquant avec les épitropes les aphorismes, les euphémismes, les allégorismes, les pathétismes et autres rarisimes.

Une abondante coulée de lave de miel s'épandit sur l'avenue de la Marine déferlant jusqu'au parvis de la Résidence à hauteur des décrotoirs. La lueur fut si intense qu'elle en éclaira la façade de la Résidence. Les sismologues se demandent intrigués si cet éclairage se reflètera sur la pelade du journal d'en face.

A l'analyse, un échantillon du magma, fervemment prélevé par notre géologue adjoint, accusa un programme politique de M. Pichon. On est en présence d'une éruption ministère.

L'espace nous avait manqué pour sertir en leurs adéquats châtons toutes les gemmes variées qui y fulgurent.

Nous nous y appliquons aujourd'hui.

Profession de Foi

DE M. S. PICHON

Août 1893.

CITOYENS!

Je vous remets le mandat que vous m'avez confié.

C'est à vous qu'il appartient de dire si je l'ai bien rempli.

Fidèle à ce que je vous avais promis, j'ai défendu la République contre les entreprises ennemies et j'ai donné mon vote à toutes les mesures destinées à l'organiser démocratiquement.

Aujourd'hui, l'ancienne opposition désarme, une autre ramasse ses débris pour les conduire sous une bannière nouvelle au combat contre les conquêtes de l'esprit moderne et les revendications égalitaires du prolétariat!

Ce parti nouveau me trouvera, comme l'ancien, parmi ses irrécyclables adversaires. Je ne pactiserai pas plus avec l'opposition constitutionnelle réclamant l'abrogation de nos lois scolaires et militaires et le maintien des privilèges sociaux financiers, ecclésiastiques et politiques que je n'ai pactisé avec l'opposition dynastique ou césarienne, réclamant une monarchie ou une dictature.

Je ne cesserai de travailler dans l'avenir, à l'avènement de ce que j'ai demandé dans le passé;

Une République, reposant sur la souveraineté nationale, délivrée de l'entrave du suffrage restreint — garantissant la liberté de conscience par la séparation de l'Eglise et de l'Etat — faisant porter l'impôt sur la richesse au lieu d'en infliger les plus lourdes charges à la pauvreté — donnant aux travailleurs l'instruction complète pour bien comprendre leurs droits, la liberté pour les défendre, le crédit pour empêcher qu'ils soient écrasés.

Au premier rang des préoccupations républicaines, doivent figurer les questions sociales. Je suis de ceux qui veulent les résoudre en déplaçant l'intervention de l'Etat, qui s'exerce actuellement au profit du fort et en la mettant au service du faible.

Le programme que je soutiens est celui qui assure au travail la liberté, l'égalité, la justice et qui refuse de sacrifier aux artisans désabusés des conspirations réactionnaires vaincues, les vieilles idées républicaines. Depuis dix ans que je siége dans les assemblées, je ne l'ai pas abandonné un seul jour.

A vous, citoyen, de dire si le drapeau que nous avons conduit ensemble à la victoire, et qui porte en ses plis tricolores la fraternité, le droit et l'honneur reste planté dans cette circonscription vaillante que vous m'avez donné mission de représenter.

Vive la République démocratique et sociale!

S. PICHON.
Député sortant.

Il faut croire que le drapeau tricolore, au don d'ubiquité si précieux, de pouvoir être conduit à la victoire tout en restant planté dans la circonscription, a dû, le jour du scrutin, prendre sa hampe à son cou, car M. Pichon fut blackboulé.

N. D. L. R.

LES VENDREDIS GRAS

Le Major philosophe

M. le major. — comment l'appeler? Disons le major Deaume est un solide quadragénaire, intelligent et possédant le sens de l'esthétique. Madame la commandante porte ses huit lustres plus allègrement que lui, avec un sens du frais sinon du beau, plus développé encore.

Chassé par la poussière et une ardente atmosphère comme Saint-Pierre et Fort-de-France semblaient en avoir le monopole, notre major s'en fut l'autre soir villégier près de Tunis, entre les flots moutonnants du golfe et les grands chameaux de montagnes fraîches.

Un ami le croise, ils dînent, et — redevenu sociable par la rencontre, il se décide à rentrer à Tunis, conjugalement.

O muse! prends ton luth et de ton archet tragique, pleure encore une fois le classique retour inattendu des maris!

Le major bon époux, d'autant meilleur qu'il était confiant, entre à pas de loup pour ne point réveiller sa dormante moitié.

Tiens! tiens! oh! oh! eh! eh! ah! ah! Deux têtes sur un même oreiller? Un tonnerre éclate de sa bouche. Réveil... sursaut... effarement. D'un bond, le galant se remet sur pied.

— Sonnez au drapeau, clairon! — ou plutôt à la bannière!

Le galant... c'est un militaire. Le major le reconnaît malgré sa tenue — nue ondoyante et d'été, car — c'est son ordonnance.

Le malheureux subordonné se serait plus bravement comporté devant l'ennemi, voire même au poteau d'exécution que devant la marmoréenne statue du commandant. Plus souple encore qu'avec la commandante, il se replie en désordre, se disloque et déjà son torse a disparu sous le lit, lorsque le major d'un ton de champ de manoeuvre : « Halte! au temps! gros imbécile! Puisque c'est toi qui prends la corvée, débrouille-toi jusqu'au bout! »

Et la réconciliation réalisée sur le champ de bataille, le major fait demi tour et rentre coucher à l'hôtel.

Pour la première fois l'ordonnance n'obéit pas. Il regrimpa dans sa chambrette et termina la nuit dans un cauchemar de Conseil de guerre — qui contrastait singu-

lièrement avec les conseils de paix de son supérieur.

Bravo commandant! César et Napoléon se furent aussi. Or ça ne se voit pas sur leurs statues.

Jacques Cœur.

La Sixième à M. Pichon

CITOYEN MINISTRE,

Vous aviez un riche collier de perles. Que fait la *Dépêche Tunisienne*? Elle en coupe le fil, choisit les plus belles marguerites et les enchâsse dans une couronne de sa fabrication. Elle vous en coiffe; c'est votre programme.

Voilà bien des privautés. Pour tout le monde, vous avez accepté un tour de valse avec la *Dépêche*. Vous êtes bloqué. Si vous ne dansez pas à son allure, gare aux cors!

Je ne retiens de votre pseudo-programme que deux points, à l'examen desquels je donne aujourd'hui le pas sur le sujet qui nous a abouchés:

C'est: 1° l'idéal que la *Dépêche* se construit de votre rôle et 2° l'art spécial qu'il faut mettre à vous parler.

Elle vous harangue comme une jolie femme, vante votre simplicité, votre netteté, vous donne du « véritable enfant de la démocratie, titre dont vous aimez à vous parer » (variante du *filis respectueux de la Révolution* qui fait déjà des petits) aime à se parer nous rappelle « l'intrépide tanneur » du regrettable Félix Faure.

Autre madrigal:

« On ne fonde rien sur la haine, semble-t-il répéter partout où il va et il est le Verbe du Protectorat »

Verbe du Protectorat? — Quelle est cette divinité « art nouveau » annoncée en style évangélique évoquant saint Jean.

« Et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu. »

C'est de l'avancement, car le Verbe c'est Jésus-Christ en personne. Le Protectorat c'est le Père, vous c'est le fils, — quant au Saint Esprit... il a dû manquer le train.

C'est bien joli d'être le Verbe Incarné. Mais êtes-vous également *consubstantiel*? La question vaut qu'on y stationne.

Si oui, vous vous identifiez avec le Père. Sinon, vous risqueriez d'entrer en conflit avec lui.

Serai-je l'Arius d'une pareille hérésie? Eh bien! non, car vous me faites l'effet d'être tout ce qu'il y a de plus consubstantiel.

Quel contraste avec ma manière! Moi, je ne vous parle que d'homme à homme, aussi peu soucieux de vous plaire que vous de sacrifier à mon amour de la légalité. Gavroche, mais très benoit, je vous dis: « Daignez descendre de votre palefroi, Résident! »

Le verboriste de la *Dépêche* qui vous offre un pois pour avoir une fève semble vous parler comme un reporter fumiste à la reine des blanchisseuses.

Après tout, question d'optique. Ici comme ailleurs, on ne juge autrui que d'après soi. On se fait involontairement du souverain l'i-

magenta ce que l'on serait à sa place. Qui se sent impuissant, se rêve maïesté olympienne, jadis-seuse, ébréguée et farouche et sera fatalement le valet de qui occu-pera le trône où il se voit. Millet résiste, j'espère, le rampart du journaliste qu'il eut fait. Il rampait même, à l'occasion, comme Rési-

Celui, par contre, qui ne s'est imaginé que comme chef de ses sujets — de leurs préjugés mo-raux, sociaux, économicques, et qui leur ordonne, ferait chasser à coup de babouches le ragum, qui lui parlerait comme on vous parle, — celui-là, quelle que soit sa place, s'érigera toujours en souverain au moins égal à vous. Il aura d'autant moins besoin de prostituer son individualité à vos pieds, qu'il peut gouverner sans avoir cure de votre personne. C'est Alexandre qui vint faire antichambre — antiton-neau — chez Diogène. Et Diogène l'envoya coucher.

Ces réflexions vous disent, du même coup, que je suis très conscient de la vertu moralisatrice et tutélaire du pouvoir, qu'à cette campagne contre l'arbitraire. Ce n'est pas voulu. C'est qu'on n'a pas le droit d'irriter les gens sans élever leur âme. Aussi ne m'avez-vous pas toujours. Vous ne me méritez pas. Vous en arriverez à rappeler cette paysanne russe, qui, éplorée, confie à sa voisine que son mari ne l'aime plus. — « Et à quoi t'en es-tu aperçue? — Voilà huit jours qu'il ne m'a pas battue!

Je ne sais franchement pas où vous avez la tête pour supporter publiquement ces panegyriques de pacotille mi-miel mi-fiel. La plus haute idée que l'on s'y fait de vous est celle d'un succédané de Mascicault.

Vous avez beau être leur coque-luche, si vous avez l'audace de manifester une individualité propre, un caractère à vous, un concept de gouvernement original — vous ne serez plus bon à donner aux chiens. « Verbe du Protectorat » c'est pour la galerie. Dans la coulisse c'est : « Phonographe de Mascicault. »

Et votre personnalité! Avec quelles citations on vous la compose!

Ainsi, vous nous donnez plus de libertés qu'on n'en a eu avant vous, parce que vous pensez « qu'il faut étendre les franchises pour que la conception libérale que vous vous êtes faite de votre rôle porte tous ses fruits »

Quel sens, je vous le demande, peut bien avoir ce péle-mêle coton-neux de mots?

« Toute mon affectueuse sollicitude (il y en a donc de haineuse?) est acquise au sort des humbles et des malheureux et je m'attacherais ardemment à améliorer leur condition. »

N'ai-je pas déjà lu ça quelque part, il y a neuf ans? Parbleu! votre profession de foi de 1893! Eh bien! si vous procurez aux malheureux, — d'ici 1911 — autant de bien que depuis neuf ans, — eh! eh! ça en fera juste le double!

L'armée tient la première place dans mon esprit et dans mon cœur.

L'armée que vous n'avez pas toujours eue dans ce viscère, vous saura enfin gré de ce changement de garnison...

Tout le recueil de citations est dans ce goût-là. Ne serait-ce pas, par hasard, le Verbiage du Protectorat?

Vous avez avoué jadis, à la tribune, être « le petit fils de Voltaire ». C'est bien possible. Mais ça ne prouve pas que Joseph Prudhomme soit mort sans postérité.

Quant j'expliquai nos divergences sur le respect de la loi, par notre défaut d'affinités intellectuelles, — étais-je si loin que cela de la vérité?

JACQUES BAHAR.

Nos Echos

Si dans l'affaire Crawford la bonne Mme Humbert n'avait gagné une cinquantaine de millions, dans gogos, l'argent, il ne lui aurait pas servi à cet argent.

La bande noire de vautours avides, s'est, d'ores et déjà, lancée à la curée. D'un côté le syndicat de la faillite de la Rente Viagère a la prétention de confier la liquidation, malgré les 3 millions 700.000 francs versés par le Crédit Lyonnais, pour éteindre le passif de cette société.

Le marquis case ses amis et créatures qu'il envoie dans toutes les propriétés éparées des fugitifs au lieu de les prendre sur les lieux mêmes.

On dit que l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux; celle d'un administrateur-séquestre en est un autre.

Nous ne voyons en tout ceci que la dissipation systématique de l'actif des Humbert.

Est-ce que à Tunis — comme ailleurs, du reste — on n'aurait pas pu trouver un administrateur pour procéder à la gestion du domaine de Moghrane, et avait-on besoin d'envoyer, à grands frais de déplacement, quelqu'un de Paris?

Les trouvailles de la Dépêche (4 juin), « M. Pichon a fait vibrer la fibre patriotique que la politique n'a pas réussi à transformer ici en corde électorale. »

Ce sabre est le plus beau jour de ma vie!

Après Moses Montefiore, déclaré en état de faillite, il y a quinze jours, c'est aujourd'hui le tour de Carlo Provenzal, mais qui s'en tire cependant avec le bénéfice de la liquidation judiciaire.

Avec Sauveur Samama, Carlo Provenzal et Moses Montefiore, on parle d'un trou de plus de deux millions : toutes ces déconfitures ne sont pas pour rehausser le prestige dont jouit la Tunisie, en France et à l'étranger.

Petites annonces gratuites

Un capitaliste indépendant de fortune et de caractère demande à acheter un titre de journal conforme à sa situation, pour dire où M. Pichon a le Code.

S'adresser à la Petite Tunisie.

Notre ami M. Eugène Etienne, le sympathique député d'Oran, vient d'être élu premier vice-président de la Chambre, à une très forte majorité.

Nous accueillons ce nouveau succès avec une véritable joie.

Mais ce qui nous a peiné, c'est que M. Combes, le nouveau président du Conseil des ministres, n'ait pas jugé bon de s'adjoindre un homme de la compétence de M. Etienne comme ministre des Colonies.

On a vite improvisé un diner à plusieurs services, rien qu'avec les divers produits de la Fabrique des Conservés alimentaires de Bizerte.

On trouve dans un seul colis postal un assortiment de poissons, viandes, gibiers, volailles, à faire la joie d'une cuisinière et les délices d'un gourmet.

MOT DE LA FIN

A la Résidence :

M. Pichon à un intime : « Les crois-tu capables de citer mes articles et de semer ainsi sous mes pas des pelures d'oranges? »

— N'en doute pas : Ils citrons et tu cédrat.

L'Indépendant annonce que notre série d'épîtres à M. Pichon sera close à la dixième, après quoi le ponctuel correspondant du Résident s'arrêtera essoufflé. Ce serait manquer d'égards au représentant de la France que de se borner à lui dire ses quatre vérités en cinq lettres, fût-ce à deux reprises. C'est encore lui faire injure que de le croire capable d'épuiser un écrivain en si peu de copie.

Son historien, après l'autorité de dumes.

Quant à la rumeur d'une collaboration, si notre confrère le chargé de placer sa copie, lui, préfère à mener campagne tous les jours dans Tunisie à la fois, soit seize articles par semaine, sur le même sujet, bien entendu, sans se répéter et non compris le casuel de la polémique.

A part cela, l'Indépendant, fidèle à notre confiance comme M. Pichon à la légalité, a écarté le projet de cours et de concours de français que nous instituons pour résidents et journalistes. Pas gentil d'être aussi indiscret! Et puis, pourquoi dénaturer le programme? Ce n'est pas pour les perfectionner dans la favelle de nos pères, mais pour les initier à ses rudiments. Ensuite, le cours ne sera pas professé par M. Kiki comme le dit l'Indépendant, mais par un indigène de Djerba, venu au monde avec l'accent auvergnat.

Le professeur Kiki n'interviendra que pour le cours de bonne foi en journalisme et sur l'art de rendre justice à ses ennemis, même quand leur a cloué le bec.

Sa première conférence portera sur ce thème : « Qui n'a rien dans le cœur n'a rien dans le ventre ». En somme, pourquoi l'Indépendant a-t-il mangé le morceau?

C'est parce qu'il se sait hors-concours. Peu charitable pour notre excellent confrère de la Justice.

LES PIRATES DU CRÉDIT

Nous nous y attendions un peu en entamant la série de nos articles sur les coupables exploits des Chevaliers de la Fiche; néanmoins, ce n'est pas sans plaisir que nous en constatons le succès auprès des intéressés.

D'un côté, les grincements de dents de fureur et de rancune inassouvis des agents véreux; et de l'autre, l'expression de gratitude et de satisfaction des commerçants lésés et des maisons de représentation bien assises et anciennement établies.

De toutes parts on nous approuve, de toutes parts on nous documente, de toutes parts on nous dénonce la malfaisance du syndicat d'aigrefins, chez qui règne à l'heure qu'il est un désarroi inénarrable.

Emus par notre dernier article signalant la connivence de leurs subordonnés avec la bande d'agents interlopes, certains directeurs de banques, certains huissiers ont entrepris une enquête de l'issue de laquelle nous ne doutons pas.

Dans un seul de ces établissements — pour n'en citer qu'un que nous ne désignerons d'ailleurs pas plus clairement — le chef du service immobilier, ainsi que le chef d'escompte, transmettent de seconde main à des tiers, leurs associés, les demandes reçues par la banque : les fiches sont ds cette façon, fabriquées à la vacomme-je-te-pousse, et ce, au grand dam du crédit local.

Il en est absolument de même des clercs d'huissiers dont la grande, l'énorme majorité favorise, grâce à un truc analogue leurs amis, chefs malfaisants de toutes les agences de renseignements.

A ce sujet, voici une anecdote typique : l'administration postale, à propos d'un paiement de mandat, exigea un jour de la fabrique de fiches Z... & Cie la production du contrat d'association, lequel n'existait pas pour la bonne raison que le terme compagnie représente le nom d'un employé de banque : cet employé, eût risqué sa place à l'exhibition de son accointance, aussi le sieur Z... fut dans l'obligation de produire deux témoins pour prouver son allégation que le mot compagnie était là pour la forme et au seul effet d'embellir la raison sociale!

Très esthétiques, ces gens là : ils vous ont pour tout ce qui est beau un penchant qui frise l'adoration de bien près!

Mais ce qui est loin d'être beau, c'est l'exercice de leur sacerdoce, si nous pouvons profaner ce mot pour désigner la perpétration de leurs actes de brigandage commercial dont nous avons cité quelques-uns, lésant gravement les intérêts d'honnêtes négociants, français généralement.

Qu'on nous permette de narrer, au déplorable actif de cette séquelle d'écumeurs, le nouveau méfait suivant :

L'impeccable tenancier d'un salon de coiffure — qui joint à sa profession, celle de propriétaire immobilier, passa un beau jour à une maison de parfumerie parisienne, une commande de quelques centaines de francs à terme. Notre coiffeur attendait les essences, extraits et autres eaux de cologne demandées, lorsqu'après quinze jours il reçut une lettre disant qu'on ne pouvait lui ouvrir de crédit, parce qu'on avait appris qu'il était inconnu à Tunis.

Bien que passablement abasourdi, l'honnête barbier tint bon, et soupçonnant dans ce qui lui arrivait la fâcheuse ingérence d'une Sécurité du Crédit quelconque, il mit la maison de parfumerie en demeure de lui nommer son tuyauteur, ce à quoi celle-ci, enfin édiifiée, ne mit aucune difficulté.

Le tuyauteur en question était un minuscule bonhomme de seize ans qui ne rata pas la correction méritée que lui infligea le coiffeur, aussi apte à manier la trique que le fer à friser.

Nous ne voulons certes pas que toutes les personnes lésées aient recours à des arguments aussi... frappants pour rappeler à l'ordre leurs calomniateurs : ce n'est d'ailleurs pas à eux à les corriger.

La campagne que nous menons depuis quelques semaines touche à sa fin : nous avons obéi à notre devoir en signalant les méfaits d'une tourbe malfaisante qui nuit tant au commerce et au crédit locaux. C'est maintenant au tour de la Chambre de Commerce de Tunis d'agir : c'est à elle à défendre les intérêts sacrés de ses mandants; nous lui avons fait toucher la plaie du doigt, qu'elle y porte le remède approprié, qu'elle nomme une commission à l'effet d'étudier les moyens légaux aptes à parer efficacement et au plus tôt à la malfaisance de ce ramassis d'écumeurs.

Qu'on institue, si cela devient nécessaire, une manière de « Bureau officiel de renseignements commerciaux » qui, sous le contrôle et le patronage immédiats de la Chambre de Commerce, détienne le monopole de la fourniture de notes de solvabilité et de capacité aux maisons métropolitaines et étrangères.

Ce sont là quelques-uns des moyens, légèrement ébauchés dont on peut dès à présent user contre la bande de corsaires qui dévaste le commerce tunisien.

JEAN COURT-GELET.

Les Bons Apôtres

Ah! ça! va-t-on un peu nous laisser tranquille avec ce cliché saugrener du journalisme local? A tout bout de champ, ces mots : *attaque violence, intimidation*. C'est ainsi que l'on qualifie toute discussion dès qu'elle vous déplaît. Quelle pauvreté d'images et de notions! Pour le *Promeneur*, l'*Indépendant* et la *Tunisie Française*, il n'y a qu'une seule chose qui ne soit pas violente : c'est la violation de la loi. Pour apprendre à distinguer ils mériteraient d'avoir à polémiquer avec M. Pichon.

Hein! Le seriez-vous atrapés?

Nous voilà donc prévenu par trois confrères que M. Pichon ne cédera jamais à l'intimidation.

De qui?

Est-ce pour nous faire croire que

vous ne savez plus lire le français, maintenant? Que faisons-nous? M. Pichon devait abolir le cautionnement, — nous attendons. Il promet formellement de l'abolir, — nous patientons. Or, non seulement il nous lanterne, mais par dessus le marché il transgresse cette loi qu'il doit abolir, il l'aggrave illégalement!

Si ce n'est pas exact, dites-le!

Ce voyant, nous n'avons pas hésité à dire et prouver tout haut ce que depuis le début nous gardions par devers nous à savoir : que le cautionnement ne tient pas debout, que le décret a été violé et que M. Pichon est spécifiquement et professionnellement hors d'état de l'abolir. Sa qualité littéraire l'oblige à détester les écrivains — sa fonction le force à les obérer du mépris officiel. Cette assertion s'appuie sur des faits que le public a déjà suffisamment appréciés.

Nous ne menaçons pas, nous démontrons. Que ça l'intimide ou non, le fasse avancer ou reculer, qu'il abolisse ou non, — aujourd'hui *canous-est-é-gal!* Du cautionnement il peut en faire des choux et des raves, le porter aux nues comme la *Dépêche* ou s'asseoir dessus, comme il l'a fait, peu nous chaut. Nous en avons pris notre parti. Nous continuons à défendre contre lui, l'honneur d'une profession sans laquelle son héroïsme aux nids d'hirondelles, fut demeuré aussi obscur que celui de Childebrand.

Il n'y a pas érogoter. Le fait brutal est là : Un cautionnement devient disponible. Le directeur des Finances se déclare prêt à restituer conformément à la loi. Le Résident, sans droit ni loi, sans nécessité, dans le seul but d'offenser un particulier, oppose son veto et provoque le propriétaire des fonds ainsi séquestrés, à lui faire un procès que lui, Résident, soutiendra avec l'argent des contribuables et où l'autre mangera son capital.

Oui ou non, est-ce exact?

Là dessus, vous, *Indépendant*, vous *Tunisie Française*, vous, *Promeneur* et vous enfin *Dépêche*, vous criez bravo! au Résident, vous applaudissez, vous exultez. Savez-vous ce que vous faites? Vous pervertissez l'esprit public, vous compromettez vos propres réclamations futures, vous vous mettez hors la loi. Quand vous serez victimes, on vous narguera, disant : « Qu'avez-vous fait jadis pour que, ce qui vous arrive aujourd'hui n'arrivât pas à autrui? »

Oui, nous savons! Parce que aujourd'hui c'est contre Kiki. Mais demain, ce sera contre Koko, puis viendra le tour de Kaka et finalement celui de Kuku — et Kuku c'est la majorité.

CAUSERIE PLUVIALE

Les ondées artificielles

Me voilà bien honteux, je le confesse, de traiter ce sujet sans l'avoir étudié à fond. Je suis tout prêt à me laisser coiffer du bonnet d'âne si je dis des bêtises. N'est-ce d'ailleurs pas un mérite de susciter par ses bêtises, des rectifications intelligentes?

Ce qui me fait parler, c'est que d'après les journaux, la Conférence consultative ne voit la possibilité de faire pleuvoir qu'en bombardant le bon Dieu. La documentation qui lui sert de base ne semble pas lui avoir fourni d'autre expédient.

Or elle prévoit des crédits pour tirer de la poudre aux moineaux. Si l'on échoue, — chose presque certaine, — le public en rira, la solution en sera retardée. Moi je voudrais que l'on discutât beaucoup (gratuitement pour le budget) puis, qu'une fois d'accord sur la théorie la plus plausible, on se mit à l'œuvre.

Je crois que pour dire comment faire pleuvoir, il faudrait savoir d'abord pourquoi il ne pleut pas tout seul. L'a-t-on dit? Sinon on n'a rien dit.

SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR

Voici mon avis :
 Il ne pleut pas en Tunisie, en été, parce que les vapeurs en suspension dans l'atmosphère ne peuvent pas se condenser en nuages. C'est un premier point très connu. Mais pourquoi ne le peuvent-elles pas ? Parce que dans les hautes régions il y fait trop chaud. Pourquoi ? Ce n'est pas, je crois, parce que la réfraction des rayons solaires partant du sol atteint trop haut. C'est parce que l'atmosphère de nos pays est trop riche en oxygène.

Qu'est-ce à dire ?
 Nous voilà au cœur de la question.
 Toute chaleur n'est qu'une combustion d'oxygène. La chaleur du soleil n'est due qu'à la couche d'oxygène qu'il consume. Ce n'est pas le soleil qui chauffe, lui est froid, puis-que plus on s'en approche, plus il gèle, et il gèle faute d'oxygène, puisque c'est sa rareté qui empêche la respiration au-dessus de 8.000 mètres.

Donc, puisque c'est la couche d'oxygène qui fait la chaleur et par conséquent tient les vapeurs en suspension vous ne pourrez obtenir une condensation de ces vapeurs en nuages que si vous empêchez le soleil de brûler tout cet oxygène.
 Mais me dira-t-on : Pourquoi pleut-il en Europe et pas ici, en été ? C'est que la couche d'oxygène est dans le Nord moins épaisse qu'ici.

Quelle preuve ?
 La preuve c'est qu'ici, le ciel y est plus bleu. Or le bleu c'est la couleur de l'oxygène. La preuve c'est que si l'on avait en Europe ces maisons arabes où jamais ne pénètre un rayon de soleil, tout le monde y crèverait de tuberculose. Tenez, j'ai sur ma table de travail, un pot de pâte de colle. En France, en cette saison, elle tourne en putréfaction déliquescence tous les deux jours et je suis obligé de la stériliser aux acides. Ici elle ne bouge pas, reste ferme et agglutinante sans que je la change jamais. D'où vient la différence ?

C'est que les microbes de la putrescence sont ici trop oxygénés, oxydés aérobiés comme on dit, pour pouvoir fonctionner. Des preuves et des exemples, j'en trouve ainsi partout.
 On conviendra, par suite, que ce qu'il faut, avant tout c'est priver le soleil d'oxygène, c'est à dire, interposer à une grande altitude entre lui à la terre un vaste écran, impénétrable à ses rayons, de manière à produire au deuxième étage du firmament un tel froid, que les vapeurs se condensent en nuages, retombent sur le sol.

Vérifions.
 Les batailles font pleuvoir, c'est connu. A quoi est ce dû ? Au crépitement des armes ? Mais les armes à feu ne font-elles que tonner ? Elles produisent aussi de la fumée. Qui nous dit que ce n'est pas la fumée ? Qui nous dit qu'une bataille à poudre sans fumée produirait de la pluie ?

Voici mon opinion. Les batailles font de la fumée qui intercepte les rayons solaires, la réfraction du sol, interrompent la combustion d'oxygène produit le froid et la condensation des vapeurs dans les hautes régions d'où amoncellement de nuages. Et alors les détonations des armes, qui ne sont qu'une production de gaz, un déplacement d'air déchirent ces nuages par leurs vibrations et font pleuvoir. Ce n'est pas plus malin que ça ou je dis une grosse bourde.
 Alors, comment faire pleuvoir en Tunisie ?
 A mon sens, il faudrait choisir une région où l'on est certain de n'avoir pas de pluie au moment de l'expérience. Ensuite, par un temps calme, sans vent, dans une plaine de 5 au 6000 hectares et de bon matin, avant le lever du soleil brûler de la paille mouillée sur le plus de points possible, de manière à avoir un vrai plafond de fumée. Quelques heures après, on ébranle l'atmosphère par des détonations.

quement établi, on pourrait provoquer des décharges suffisantes.
 Je demande la discussion.

Chronique locale et régionale

Roumiculture.
 Voici, je parie, un genre de culture dont jamais vous n'en tendites parler, pour la bonne raison que ce terme là est un néologisme fabriqué pour les besoins de la cause. Vous savez tous peu ou prou, ce que c'est que l'agriculture, l'apiculture, l'oviculture, voire même la sériculture, dont le *Pro-meneur* vous a endormis naguère.

Roumiculture ? macache !
 Qu'és aco ? alors, comme diraient nos voisins d'en face, les Marseillais ?
 Eh bien, voici la roumiculture dont le champ, le terrain de prédilection est notre marché aux légumes, consiste dans l'impitoyable exploitation du *Roumi*, de l'Européen en général et du Français en particulier, par les boutiquiers du Fondouk-el-Ghalla.
 Que le lecteur veuille bien excuser le trop de prosaïsme de la chose et me permette de lui conter le petit fait suivant, qui, pour dénué de poésie qu'il soit, n'en est pas moins intéressant.

Une brave ménagère française, faisant l'autre jour son marché, s'arrêta devant une de ces échoppes nouvellement installées sur le porteur intérieur du Fondouk, et où l'on prétend que les légumes sont vendus sensiblement moins chers qu'ailleurs.
 « Combien ceci ? demanda la ménagère désignant quatre misérables courgettes de piètre apparence.
 — Dix sous, madame, répondit le marchand, avec un aplomb sans égal.
 — Six sous, fit la brave femme sans se douter du prix exorbitant qu'elle offrait de quatre courgettes dont le double, dans les quartiers juifs et arabes, est cédé à un sou sans difficulté.
 Le reste est à l'avenant. Fruits, légumes, poissons, œufs, etc., tout au Fondouk-el-Ghalla est vendu à des prix dix fois plus forts que de raison.
 Il est juste de dire que l'indifférence des acheteurs et surtout celle des acheteuses à se laisser.... mettre dedans par les *Baïâa* du marché est pour beaucoup dans l'impudence toujours ascendante de ces revendeurs.

Jeunesse et bon cœur
 Voici un joli trait qui m'a été narré dernièrement et qui démontre que la jeunesse n'est pas un âge sans pitié, comme l'a affirmé le fabuliste, mais qu'il s'y rencontre, plus souvent qu'on ne le croit de bons et braves petits cœurs, ouverts à la charité et à la compassion.
 Le directeur d'une école de Tunisie avait organisé dans son établissement, à l'annonce de la lamentable catastrophe de Saint-Pierre, une sorte de souscription entre élèves. Chacun fut invité, selon ses moyens, à apporter son obole au profit des sinistrés de la Martinique.
 Or, il se trouve, dans certaines classes, de jeunes élèves indigents, partant dans l'impossibilité matérielle de faire comme leurs camarades, mieux favorisés du sort. Mais l'un d'eux avait dans son panier, une tranche de pain que, le matin même, une mère prévoyante et dévouée y avait glissé.

Allant soudain vers la chaire du maître, son goûter en main, le garçonnet, simplement, le lui tendit disant : « Monsieur, vous venez de nous dire que les petits garçons, là-bas, ont faim parce que tout a été détruit : voici donc du pain pour eux, car je n'ai pas de sous à donner ! »

Il anecdote, des plus authentiques n'est-elle pas touchante dans sa simplicité, et tout à l'honneur de l'enfant qui en est le héros ?

Spectacles et Concerts

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Le grand Casino continue à nous offrir le régal de son répertoire d'opéras et d'opérettes. Dès les premières représentations, la troupe si judicieusement sélectionnée, a accueilli un ensemble des plus heureux et des plus louables.
Carmen, les *Mousquetaires au Couvent*, la *Mascotte*, la *Fille du Tambour Major*, le *Grand Mogol* ont défilé sous nos yeux ravis, charmant nos oreilles par leurs mélodies débitées avec brio et assurance.
 On ne saurait trop complimenter les premiers rôles pour le souci d'art qu'ils apportent à leur jeu et à leur diction.
 Nous n'avons pu constater dans toutes ces soirées le moindre relâchement de prestance ou de méthode.
 Nous nous promettons de revenir en détail sur chacun des artistes qui ont droit à la plus sincère sympathie du public.
 Nous complimenterons M. Curel pour la correction de la mise en scène et notamment pour l'élégance et l'exquise fraîcheur des costumes.

CASINO-THÉÂTRE DE LA PLAGE LA GOULETTE
 Opéras-comiques, opérettes, comédies.

Grand restaurant de premier ordre sous la direction de la Maison Savarelli. — Service à la carte et à prix fixe. — Cèjeuners, 2 fr. 50 ; diners, 3 francs.
 Dernier train : 11 heures 30
 N. B. — La direction informe le public que le Casino-Théâtre est actuellement situé dans son nouveau local, rue Mohamed-Essadok.

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
 Sad, au bureau du Journal.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
 Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponiné Le Beuf* son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourisseries, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
 Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.
 Se défier des contrefaçons
 Dépôt : Pharmacie NEE

BAINS FRANÇAIS
 Entrée rue de Suisse
 Entre les rues Es-Sadkia et Hollande
 Bain simple, 0 fr. 80 ; douche, 0 fr. 50

E. FAURE ET C^{ie}
 14, Rue d'Italie, TUNIS
 Spécialité de Chaussures en tous genres
 Rayon spécial pour enfants et fillettes
 ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE
BONNETERIE
 BAS ET CHAUSSETTES
 Maison de Confiance — Prix Fixe
Jeune Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
 S'adresser au bureau du journal
 Le gérant : EM. LACROIX
 Imprimerie de la Petite Tunisie

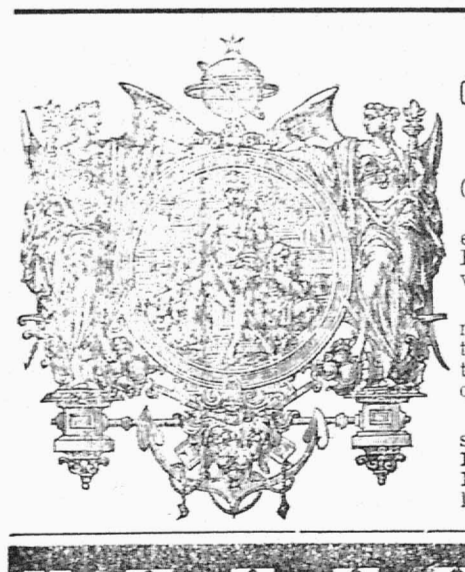
GRAND HOTEL MODERNE
 MAXÉVILLE
 TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
 Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.
L'INDICATEUR TUNISIEN
 ÉDITION DE 1902
 Un fort volume relié, de plus de 1.200 p.
 En vente chez tous les libraires
 Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction
 8, Rue d'Alger. — TUNIS

OMEGA
 Montre de Précision
 OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
 Paris 1889
 Hors concours Membre du Jury
 Genève 1896
 Médaille d'Or
 Bruxelles 1897
 GRAND PRIX
 Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes, Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger".
D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
 4, Avenue de France — TUNIS

TUNIS-HOTEL
 12, rue d'Italie, 12
 Em. GIRAUD, propriétaire
 GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
 Service à la carte et à prix fixe
 Salons pour Familles
 Spécialité de Conserve de Groisiers et de Fruits
 MÉDAILLE OR ET ARGENT

DEMANDEZ PARTOUT
L'Amer et le Fernet LICARI
 Récompenses à plusieurs Expositions
 Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.
 Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.



ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE DENTIFRICES
 des RR. PP.
BÉNÉDICTINS
 de SOULAC
 A. SÉGUIN, BORDEAUX
 MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS
 Exposition Universelle Paris 1900
 MODÈLE du FLACON
 Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tun's

AGENCE AGLOT
 1 bis, rue Es-Sadikia
SERVICE DES BAGAGES
 EXPÉDITIONS
Camionnage et Transit

RAYMOND VALENSI
 Ingénieur-Architecte
 22, rue de Russie, 22
 Immeubles de rentes — Construction industrielle et rurale — Arrosage — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS
 Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
 BUREAUX : 12, Rue de Hollande

GRAND HOTEL DE FRANCE
 Place de la Kasbah
GAFSA
 Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

Institut Dentaire
Pierre LESCOT
 Chirurgien-Dentiste
 Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome
 Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est le **Fer physiologique**.
 (Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.
 Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien
 4, rue d'Allemagne — TUNIS
 Laboratoire spécial des médicaments granules et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.
 Traitement spécial des végétations adénoïdes, intubation dans le croup et la diphtérie.

LE MONDE
 C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :
 Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
 (sous le contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
 Les polices de la Compagnie **LE MONDE** sont acceptées par le **Crédit Foncier de France**. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier
PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
 Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils ainé et C^{ie}
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

